

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU
DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS ENVIRONNEMENT

Objet de la demande : Demande de permis unique de classe 1 pour la construction et l'exploitation de 3 éoliennes, d'une puissance maximale totale de 11,025 MW, aménagements des chemins d'accès et des aires de montage et construction d'une cabine électrique et réalisation du raccordement électrique interne.

Lieu d'exploitation : Proximité de l'axe autoroutier E19/E42 et de la ligne ferroviaire 78 n° s/n à 7300 Boussu.

Demandeur : WINDVISION BELGIUM SA située à Arnould Nobelstraat 42 boîte 3 à 3000 Leuven

La demande rentre sous le champ d'application de l'article D.IV.22, 7°K du CODT (équipements destinées aux activités à finalité d'intérêt général liées à l'énergie renouvelable). Dès lors, conformément à l'article 81§2 alinéa 3 du décret du 11/3/1999 relatif au permis d'environnement modifié par l'article 110 du décret-programme du 3/2/2005, les Fonctionnaires délégué et technique sont compétents pour statuer sur la présente demande.

Le collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique relative à la demande susmentionnée relative à un projet de catégorie B, est ouverte au sens des articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du Livre 1er du Code de l'Environnement. **Le dossier peut être consulté à partir du jeudi 15/09/22 jusqu'au lundi 17/10/2022**

Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à l'attention du
09/09/2022	15/09/2022	Service des Travaux, Rue du Fraity, 76 7320 Bernissart le 17/10/22 à 11h	Collège communal Place de Bernissart, 1 7320 Bernissart

Le dossier, accompagné du rapport de l'étude d'incidences peut être consulté, à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable de 8h15 à 11h45 et de 12h45 à 16h15, ainsi que les 27/09/22 et 04/10/22 jusqu'à 20h. Pour les consultations, **RDV doit être pris au plus tard 24h à l'avance** auprès de M. Patrick Dujardin (069/59.00.65 - patrick.dujardin@bernissart.be).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête (voir cadre ci-dessus).

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

Windvision	Bernissart	SPW-DPA Direction de Mons	SPW-Aménagement du Territoire-Direction de Hainaut
Windvision Belgium SA/NV André-Stephane Van de Goor Arnould Nobelstraat, 42bte3 3000 Leuven dev.wallonie@windvision.com	Service des Travaux Rue du Fraity, 76 7320 Bernissart	Service du fonctionnaire technique Place du Béguinage 16 7000 Mons	Service du fonctionnaire délégué Place du Béguinage 16 7000 Mons

Bernissart, le 9/9/2022

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale,
Véronique BILOUET




Le Bourgmestre,
Roger VANDERSTRAETEN



Une séance d'information didactique sera organisée **le mardi 20 septembre 2022** à la salle Patro Filles (arrière de l'église) à 7301 Hornu. L'objectif est de présenter le projet et les résultats de l'étude d'incidences. L'inscription est **OBLIGATOIRE** par mail dev.wallonie@windvision.com **avant le vendredi 16/09/2022 au plus tard. Merci de préciser l'heure à laquelle vous souhaitez venir (16h, 17h, 18h, 19h ou 20h).** Vous aurez l'opportunité d'échanger durant une heure avec les représentants de la coopérative citoyenne Émissions Zéro (qui coordonne la participation citoyenne) ainsi que les experts du bureau d'études et de Windvision.